

Compte-rendu du Conseil des Enseignements du lundi 13 juin 2022

La séance a lieu en présentiel

Membres votants présents : Darine Abi Haidar, Florent Baboux (jusqu'à 16h), Florent Carn, Francesca Carosella (jusqu'à 16h30), Yves Chanteux, Baptiste Corrège, Christophe Coste, Sylvain Courrech du Pont, Alexandre Creusot, Kristina Davitt, Nicolas Desprat (à partir de 14h30), Matthias González, Simona Mei, Irena Nikolic, Sébastien Rodriguez, Cécile Roucelle

Membres votants représentés : Anne Anthore (par Yves Chanteux), Imane Boucenna (par Matthias González), Florence Elias (par Florence Nikolic), Laurent Ménard (par Sébastien Rodriguez), Benjamin Thiria (par Sylvain Courrech du Pont), Maxime Tanious (par Baptiste Corrège)

Membres votants excusés : Yves Charon, Cécile de Hosson, Christophe Mora, Giuliano Orso, Alain Sacuto

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Raphaël Galicher, Souad Namane

Membres invités permanents sans droit de vote excusés : Farida Aït-Hamoudi. Olivier Cardoso, Julien Girard

Matthias González est président de séance.
Alexandre Creusot est secrétaire de séance.

=====

Ordre du jour :

- 1. PRESENTATION PROJET LA-CONGA (JOSE OCARIZ) - INFORMATION..... 2**
- 2. DEMANDE HEURES DE SERVICE JACQUES LE BOURLLOT - VOTE..... 3**
- 3. DEMANDE PRISE EN COMPTE HEURES HORS UFR JEAN-MARC DI MEGLIO (SOUS RESERVE) - VOTE..... 5**
- 4. DEMANDE HEURES – VOTE 6**
- 5. PRESENTATION EVOLUTION L2 PHYTECH (CHRISTOPHE COSTE) 7**
- 6. DISCUSSION OSE (SOUS RESERVE) 8**
- 7. POINTS DE SUIVI SUR PRECEDENTS CENS/CFO (MATTHIAS GONZALEZ)..... 8**
- 8. POINTS DIVERS..... 8**

=====

La séance débute à 14h

1. Présentation projet LA-CoNGA (José Ocariz) - information

- Document de référence

présentation de José Ocariz disponible sur le site du CENS:

<https://cloud.parisdescartes.fr/index.php/s/RqoEw43opaMiXbZ?path=%2F2022-06-13%2F1-%20Laconga%20physics>

- Résumé

José présente le concept qui consiste en une collaboration de 8 universités d'Amérique latine et de 3 universités européennes. Le programme propose un enseignement de niveau master qui se déroule en plusieurs étapes, avec des sessions en distanciel et des sessions en présentiel. Une discussion prend place suite à la présentation de José Ocariz

- Déroulement

Simona demande des informations sur les supports d'enseignement et autres ressources mentionnés dans la présentation, notamment sur leur devenir. José répond que tout ce matériel est accessible en ligne et qu'il y a une relecture. Il rajoute que le contenu est le même partout, quel que soit le regroupement entre étudiants.

Francesca pose la question de la gestion des décalages horaires. José répond que pour les américains cela ne pose pas de problème puisque le décalage maximal est de 1h, par contre c'est un peu compliqué pour les européens. Il souligne aussi le fait que beaucoup d'étudiants suivent les sessions en distanciel sur leur téléphone portable et que les forfaits sont onéreux. Certains n'ont pas les moyens financiers de suivre tous les cours.

Raphaël demande si un appel à volontaires a eu lieu du fait des enseignements en espagnol. José explique que l'un des responsables de l'université de Toulouse (Pierre Pujol) était en charge de trouver les enseignants hispanophones, mais que pour l'instant c'était un problème. Pour l'instant, personne de l'UFR ne dispense de cours, mais José a contacté Atef pour savoir s'il y avait d'éventuels volontaires qui puissent être identifiés.

Matthias souhaite savoir combien de personnes de l'UFR sont impliquées dans le projet. José mentionne Jean-Christophe Hamilton, Irena Nikolic, Marco Bomben, lui-même... Il insiste sur le fait que tous font du bénévolat (à part lui-même qui a une décharge de 32h).

José quitte la réunion du CENS

Simona intervient pour signaler que cette présentation est juste informelle.

Irena demande si José a déjà obtenu les 32h mentionnées dans la présentation ou s'il va faire une demande pour ces 32h. Matthias répond qu'il n'a pas fait de demande et que par conséquent il doit déjà les avoir.

=====
14h30

2. Demande heures de service Jacques le Bourlot - vote

- Documents de référence

mail de Jacques Le Bourlot au président du CENS :

<https://cloud.parisdescartes.fr/index.php/s/RqoEw43opaMiXbZ?path=%2F2022-06-13%2F2-%20demande%20heures%20J.%20Le%20Bourlot#pdfviewer>

- Résumé

Jacques présente son projet qui concerne la création d'une base de données fiable et pérenne permettant l'archivage des supports d'enseignement de tous types et leur accès libre. Il demande qu'une partie (environ 80h) de son service soit dédiée à cette tâche avant son départ en retraite début 2023. L'idée est d'estimer la quantité de travail et les besoins techniques qu'une telle base de données nécessiterait. La tâche s'annonçant extrêmement longue et fastidieuse, il n'est pas question d'élaborer la base de données dans sa totalité mais seulement d'estimer les besoins humains et techniques nécessaires à cette élaboration.

- Déroulement

Nicolas fait état du fait que le proche départ en retraite est un peu en contradiction avec la fiabilité et la pérennité mentionnées dans la présentation. Jacques répond que c'est une maquette, pour que la base de données soit fiable et pérenne, il faudra prendre en charge le travail et alimenter la base de données de façon régulière.

Nicolas insiste sur le fait qu'il faut un « successeur » à Jacques, quelqu'un qui puisse faire la transition. Jacques est d'accord mais indique que cette partie nous concerne.

Nicolas demande alors comment va se dérouler sa tâche. Jacques répond qu'il faudra identifier des personnes, des outils pour la réalisation du projet, mais que des solutions techniques existent déjà.

Cécile demande si cela concerne aussi les photocopiés et les supports de cours. Jacques répond que oui, il donne comme exemple la base de données du MIT. On peut se servir de leur expérience. Mais effectivement, il y aura une forme d'hétérogénéité sur tous les contenus.

Sylvain pose la question sur l'utilité de récupérer les cours. Pour les exercices, l'utilité est claire, mais pour les cours, il existe déjà des livres... Une discussion s'en suit sur l'utilité d'archiver les cours. L'ensemble des intervenants semblent d'accord sur le côté pratique d'avoir accès à des cours pour lesquels il y a eu un comité de lecture.

Sylvain rajoute que dans le cas du MIT, les enseignants possèdent plus de temps pour participer à ce genre de tâche car ils enseignent moins.

Kristina demande si l'UPC n'a rien à offrir d'un point de vue technique. Jacques indique qu'il a passé beaucoup de temps à chercher mais qu'il n'a rien trouvé, ou très difficilement.

Cécile indique que c'est très compliqué pour les enseignants de mettre en ligne les supports sur le site de l'université. Elle rajoute que la recherche est également très dure pour les étudiants (trouver un cours précis parmi tous les autres). Jacques répond que le serveur ne sera pas forcément inséré au sein de l'université.

Cécile et Simona mentionnent les problèmes d'accès public et de droits d'auteur. Jacques

répond que c'est une des raisons pour lesquelles il faut un comité de lecture. Cela fera également intervenir la responsabilité de l'UFR. Mais il est clair que le service juridique de l'université devra être consulté. Une discussion s'en suit sur les droits lors d'une ouverture au grand public, la conclusion étant qu'il faudra éclaircir tous ces points, en particulier dans la maquette.

Sylvain demande si l'établissement d'une charte graphique sera nécessaire et suffisant. Jacques répond qu'une charte sera nécessaire mais qu'il y aura d'autres nécessités, l'idée de la maquette étant de répondre à toutes ces questions.

Une discussion prend place sur l'insertion dans cette base de données des documents liés aux examens. Baptiste intervient pour préciser que les données circulent déjà au sein de l'association étudiante Phisis.

Nicolas s'interroge sur le volontariat et redoute que les enseignants ne soient pas assez motivés pour alimenter la base de données. Une solution pourrait ainsi être de donner des heures d'enseignement pour cela. Raphaël répond que le fait de pouvoir accéder aux cours des autres devrait être une motivation suffisante. Nicolas soutient que l'on peut consulter sans alimenter. Jacques précise que cela existe déjà et que cela marche très bien. Plusieurs personnes confirment.

Jacques quitte la réunion du CENS

Matthias précise que Jacques demande environ un demi service pour ce travail. Il fait actuellement 20h et demande à compléter son service (soit environ 80h).

Nicolas donne son avis: au premier regard on pourrait croire que l'une des raisons de ce projet est de boucler son enseignement. Mais bien évidemment, le bien fondé de ce projet ne fait aucun doute. Nous allons tous sur les sites ouverts (US en général) pour récupérer ce genre de données, le fait d'avoir notre propre base de données semble très cohérent.

Kristina lance une discussion sur le fait de mettre en ligne ou non les corrections des exercices. Selon Christophe, chacun fait comme il l'entend. Irena ne voit pas de différence avec un livre d'exercices avec corrections. Raphaël rajoute que s'il y a beaucoup d'exercices proposés pour un enseignement, cela ne pose pas de problème. C'est d'ailleurs en partie ce que l'on demande aux étudiants, de s'entraîner sur des exercices.

Sylvain relance la remarque de Nicolas sur le fait qu'il faut que quelqu'un accompagne Jacques pour faire la transition. Tout le monde semble d'accord sur ce point.

Simona intervient pour dire que cette tâche va être très chronophage. Christophe pense au contraire que cela peut être rapide, il suffit de communiquer son polycopié puis la personne responsable le met en ligne.

Un nouveau point est soulevé par Florent, il existe des outils comme "moodle", il faut peut-être se mettre en lien avec l'université afin de ne pas recréer quelque chose déjà existant. Cécile intervient à propos des offres de formation, qu'il serait possible de recenser sur le site de l'UFR en parallèle des polycopiés et des feuilles de TD. Francesca rajoute qu'il faut aussi voir ce qui serait plus pratique entre "moodle" et un site web. Raphaël intervient pour stipuler que l'un des objectifs est la pérennité. Baptiste précise aussi que des cours, exercices, annales

sont déjà sur "moodle". Un consensus est trouvé sur le fait que "moodle" pourrait servir de point de départ mais pas d'hébergeur.

Matthias propose de voter sur la question: "est-on d'accord pour compléter le service de Jacques avec cette tâche sur la maquette?"

Il pose ensuite la question: "est ce que quelqu'un du CENS est volontaire pour participer à cette tâche et assurer la transition lors du départ à la retraite de Jacques?". Nicolas et Raphaël se portent volontaires.

- Vote : unanimité

=====

15h25

3. demande prise en compte heures hors UFR Jean-Marc di Meglio (sous réserve) - vote

- Documents de référence

mail de Jean-Marc Di Meglio au président du CENS et bilan des heures hors UFR :

<https://cloud.parisdescartes.fr/index.php/s/RqoEw43opaMiXbZ?path=%2F2022-06-13%2F3-%20heures%20hors%20UFR%20di%20Meglio>

- Résumé

Il s'agit d'un accord de principe pour compter les heures de Jean-Marc dans la foire. Jean-Marc a 2 enseignements hors de l'UFR de physique, il s'agit donc de récupérer ces heures d'enseignement sous la forme de vacances, payées par les UFR pour lesquelles Jean-Marc enseigne.

- Déroulement

Cécile demande le statut des heures hors UFR, Matthias présente le bilan (voir lien du document).

Irena et Raphaël précisent que nous ne perdons pas les heures d'enseignement de Jean-Marc, nous les récupérons sous forme de vacances, et nous avons besoin de vacataires. Francesca demande alors si l'expertise de Jean-Marc pourrait être un manque pour les enseignements de l'UFR de physique. Après consultation des enseignements disponibles de la foire, Raphaël répond que non.

Nicolas demande s'il ne faudrait pas inclure ces enseignements dans la foire si toutefois c'était pérennisé. Raphaël répond qu'ils apparaissent déjà dans la foire mais qu'ils sont verrouillés. Matthias précise que ce sont des accords entre UFR à renouveler chaque année.

- Vote : unanimité

=====

15h40

4. demande heures – vote

4a. M1 MEEF

- Documents de référence

mail de Anne Anthore au président du CENS :

<https://cloud.parisdescartes.fr/index.php/s/RqoEw43opaMiXbZ?path=%2F2022-06-13%2F4a%20-%20heures%20M1%20MEEF#pdfviewer>

- Résumé

Il s'agit d'un cours de 4h partagé entre les UFR de Physique (2h) et Chimie (2h).

Les 4h sont effectuées par Julien Browaey, la demande de Anne consiste à transférer les 2h de l'UFR de chimie vers l'UFR de physique.

4b. M2 AAIS

- Documents de référence

argumentaire de Christophe Mora disponible sur le site du CENS:

<https://cloud.parisdescartes.fr/index.php/s/RqoEw43opaMiXbZ?path=%2F2022-06-13%2F4c-%20heures%20M2%20AAIS>

- Résumé

Il s'agit d'un encadrement de stage d'observation de 40h pour le master AAIS.

Matteo Cerruti remplacera Catherine Boisson qui part à la retraite.

- Déroulement

Simona demande si cet enseignement ne concerne que la maquette actuelle (2 ans).
Matthias répond que oui.

4c. M1 PFA

- Documents de référence

pas de document

- Résumé

Il s'agit de l'option nanophysique. Francesca avait fait une demande au CENS pour retirer 4h d'enseignement pour l'année 2022-2023, croyant que l'enseignement se déroulait sur 5 séances au lieu des 6 prévues. Cette demande avait été approuvée par le CENS. Il se trouve que le nombre de séances est bien 6, Francesca demande donc d'annuler la demande précédente et de rajouter les 4h qui avaient été enlevées.

Vote : unanimité sur les 3 demandes

=====

15h50

5. présentation évolution L2 PhyTech (Christophe Coste)

- Documents de référence

présentation de Christophe Coste disponible sur le site du CENS:

<https://cloud.parisdescartes.fr/index.php/s/RqoEw43opaMiXbZ?path=%2F2022-06-13%2F5-%20pr%C3%A9sentation%20%C3%A9volution%20PhyTech#pdfviewer>

- Déroulement

Il s'agit du passage de la L2 en contrat d'apprentissage, suite au changement de CFA (AFI24).

- Résumé

Une discussion prend place après la présentation de Christophe afin de comprendre comment la L2 fonctionne à l'heure actuelle et quels seraient les changements à venir dans le cas d'un passage en contrat d'apprentissage. Le bilan est que les L2 seraient maintenant en alternance et donc, les cours mutualisés avec les L2 seraient annulés et remplacés par des cours non mutualisés.

Sylvain intervient pour indiquer qu'il faudra revoir les maquettes

Matthias demande comment fonctionne actuellement l'alternance en L3 pro par rapport à la proposition de faire une alternance d'1 semaine sur deux. Florent indique qu'en M2, l'alternance se fait par mois, et donc beaucoup plus espacée. Nicolas, Cécile et Sébastien insiste sur le bien fondé de l'alternance et de la séparation entre L2 Pro et L2.

Kristina demande quelles sont les perspectives d'une L2 pro si les contrats d'apprentissage ont tendance à disparaître. Christophe répond que le CFA AFI24 est très intéressé par la formation phytech et que ce sont eux qui sont venus vers nous sur cette formation (lors d'une prise de contact pour la L3 pro analyse des matériaux). Ils semblent être capables de fournir des contrats d'apprentissage à nos étudiants, en tous cas, c'est ce qu'ils ont annoncé. Il faudra réagir assez vite car ils souhaitent faire de la publicité pour cette formation dès janvier 2023. Florent et Cécile confirment pour ces contrats d'apprentissage. Florent rajoute que le fait de proposer des contrats d'apprentissage serait une source de motivation pour certains étudiants de L1 à s'orienter dans cette filière.

Matthias demande quelle est la proportion de nos étudiants L2 pro qui vont vers la L3 pro. Christophe répond que 2 étudiants devraient passer, 2 autres sont un peu limités et le 5ème est en échec.

Une discussion prend place sur la perception négative de la formation professionnelle par les étudiants. La revalorisation de ces formations est souhaitée par tous. La question plus ouverte des moyens mis en œuvre pour y arriver est abordée.

En conclusion, le CENS donne son accord pour poursuivre les réflexions de cette évolution de Phytech. Christophe reviendra à l'automne avec un projet plus détaillé.

6. discussion OSE (sous réserve)

Olivier et Atef n'étant pas là et la faculté n'ayant donné aucun nouvel élément sur ce sujet (malgré les sollicitations d'Atef), le point n'est pas abordé.

7. points de suivi sur précédents CENS/CFO (Matthias González)

- Relais handicap

Tout le monde est unanimement contre la disparition de la surveillance des examens par le relais handicap, qui incomberait aux équipes enseignantes.

Tout le monde est unanimement d'accord sur la pauvreté des arguments avancés pour la justifier.

Matthias et Atef ont fait remonter cet avis en dialogue de composante le matin même. Marie-Agnès Sari (VD formation) est également d'accord et fera remonter à l'université.

- Responsabilité développement international - ERASMUS

Matthias informe le CENS que les candidats ont été reçus par Daniele Steer, Atef et lui-même et que ce sera Kristina qui prendra la relève de Daniele.

=====

16h35

8. points divers

Nicolas s'interroge sur le fait que très souvent lors des CENS, des heures d'enseignement sont ajoutées au volume horaire total de l'UFR (c'est-à-dire à la foire). Il est très rare qu'on en enlève. Il aimerait savoir s'il existe des indicateurs du nombre d'heures par rapport au nombre d'étudiants ou par rapport à d'autres observables. Tout ça dans l'optique de savoir si notre politique est adaptée.

Matthias répond que des tableaux ont été créés dans cet objectif lors de sa prise de fonctions à la rentrée dernière, mais que malheureusement, faute de temps, les données n'ont pas encore été analysées.

Raphaël intervient pour dire que la foire peut aussi fournir certaines informations de ce type.

=====

16h45

La séance est levée à 16h45.

=====